

**Systeme de veille
Climat et santé - été 2004
Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

25 mai 2004

Plan canicule

organisation en région

- Préfets (Ddass) chargés de mettre en place le plan de gestion d'une canicule départemental.
- Cellule régionale d'appui centralise et traite les données disponibles et mobilise en tant que de besoin l'expertise médicale et scientifique.
- Cellule interrégionale d'épidémiologie (Cire)
 - collecte dès le niveau 1 des indicateurs sanitaires d'impact
 - transmet quotidiennement, à partir du niveau 2, les indicateurs de mortalité et de morbidité à l'Institut de veille sanitaire (InVS)

Modalités de collecte en Paca

Pourquoi une collecte continue ?

- Probabilité non négligeable de dépassement du seuil dans la région
 - Privilégier réactivité du système = limiter activations/désactivations du système
- => décision de collecter les informations dès le niveau 1

Informations collectées

- **SAMU**

- Nombre d'appels et d'affaires et types d'intervention

- **Services d'urgence**

- Nombre de passage aux urgences, dont hospitalisés

- **Etats civils de 7 villes**

- Nombre de décès enregistrés la veille

- **Régie Municipale des Pompes funèbres**

- Nombre de décès déclarés et d'opérations funéraires

- **SDIS**

- Nombre quotidien de sorties pour secours à personnes dont décès

Utilisation des données

- Si déclenchement du niveau d'alerte 2 ou plus
 - transmission de l'ensemble des informations à l'InVS de manière quotidienne et avant 14h00 par la Cire
- Analyse et interprétation des informations collectées réalisées en collaboration avec les différents acteurs de la veille
- Rétroinformation quotidienne vers cellules départementales et régionales, ARH, Ddass, sources de collecte d'information et InVS